



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation professionnelle

Mise au concours de la nouvelle école professionnelle de Payerne

L'Etat de Vaud publie aujourd'hui un appel à candidatures selon le règlement SIA 142 en vue du concours d'architecture, d'ingénierie et de paysage pour la réalisation de la nouvelle école professionnelle de Payerne. Le projet lauréat sera dévoilé en juin 2023.

Inscrit au programme de législature 2022-2027 du Conseil d'Etat, le futur établissement a pour objectif de renforcer la formation professionnelle à l'horizon 2027. Il favorisera notamment l'augmentation du nombre de places d'apprentissage, tant dans les écoles que dans les entreprises. Le coût du projet est estimé à 75 millions de francs,

Le programme de cette nouvelle construction destinée aux apprenties et apprentis prévoit la création de 44 salles de classe polyvalentes, 12 salles spéciales, une bibliothèque, une aula de 250 places, un restaurant de 425 places, et une salle de sport triple. Le site accueillera également une salle de sport financée par et à l'usage de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE). Une commission composée de spécialistes a d'ores et déjà déterminé la programmation des locaux et des surfaces nécessaires. L'édifice accueillera à son terme 950 élèves sur une parcelle en cours d'acquisition au nord-est du centre-ville de Payerne.

Le Grand Conseil a octroyé en octobre 2022 un crédit d'étude de 10 millions de francs. Ce montant permettra de couvrir l'achat du terrain, l'actuel concours d'architecture, d'ingénierie et de paysage SIA 142, ainsi que les évolutions du projet lauréat jusqu'au début des travaux. Le cahier des charges est publié officiellement depuis le 31 janvier 2023 sur le [système d'information des marchés publics suisses \(SIMAP\)](#). L'Architecte cantonal Emmanuel Ventura présidera un jury constitué par les directions générales de l'enseignement postobligatoire et des immeubles et du patrimoine ainsi que d'architectes et d'expertes et experts indépendants dans les domaines du développement durable, des aménagements paysagés et de la construction bois.

Lausanne, le 31 janvier 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire
DEIEP, Michel Staffoni, directeur général, Direction générale des immeubles et du patrimoine
DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine